



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

30 novembre 2007

Par l'équipe du Collectif

Numéro 274

## Lancement de la campagne

# MISSION COLLECTIVE ; BÂTIR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ



Un lancement réussi!

Le 28 novembre 2007, avait lieu le lancement de la campagne *MISSION COLLECTIVE: bâtir un Québec sans pauvreté* à Québec. Une soixantaine de personnes de presque partout au Québec étaient présentes pour l'événement. Il y a eu une présence remarquable des représentantes de l'R des Centres de femmes, qui nous ont fait part du manifeste: "Les femmes sont en colère."

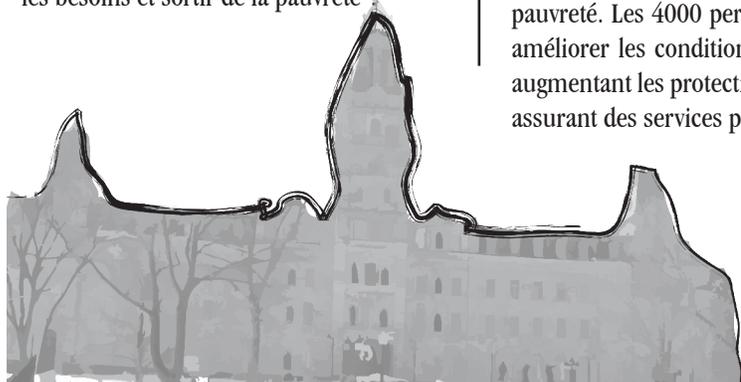
C'est d'ailleurs sur des extraits de ce manifeste que la conférence de presse s'est ouverte. Micheline Bélisle, porte-parole du Collectif et Louise Lafortune, de l'exécutif du Collectif ont ensuite pris la parole afin de présenter la campagne. Leurs explications ont été ponctuées d'une saynète sur les services publics, d'une chanson sur le salaire minimum et d'une lecture de citations extraites de la démarche de la consultation "Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté"

La campagne prend la forme d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale du Québec pour démontrer notre volonté commune de faire du Québec une société sans pauvreté et l'engager, au nom des droits humains, à agir contre la pauvreté, ici, dès maintenant. Cette pétition formule trois demandes: l'accès à des services publics universels de qualité, le relèvement du salaire minimum de façon à permettre aux travailleurs et aux travailleuses de sortir de la pauvreté et la hausse des prestations publiques pour assurer des conditions de santé et de dignité à toute personne qui n'a pas un revenu suffisant. Le Collectif lance cette campagne maintenant parce que les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté se dégradent. Il veut rappeler à l'Assemblée nationale ses engagements pour lutter contre la pauvreté.

Il y a dix ans, germe l'idée d'une loi pour l'élimination de la pauvreté au Québec. Des milliers de citoyens et de citoyennes se sont mis à construire une proposition de loi. Pour réclamer de l'Assemblée nationale que cette proposition soit mise en force, 215 000 personnes ont signé une pétition. En 2002, l'Assemblée nationale du Québec votait à l'unanimité la Loi 112, *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Avec cette loi, le gouvernement du Québec a l'obligation particulière de faire en sorte que le Québec devienne, d'ici 2013, une des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres. Il doit fixer des cibles de revenus à atteindre pour améliorer le revenu des prestataires d'aide sociale et des travailleurEs à plein temps ou réguliers. Il faut que la population s'exprime sur ces enjeux. C'est pourquoi le Collectif a notamment mené une vaste démarche de consultation à travers le Québec pour savoir ce que signifient, actuellement, couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté. Les 4000 personnes qui ont répondu ont indiqué qu'elles veulent améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté en augmentant les protections publiques, en haussant le salaire minimum et en assurant des services publics universels et de qualité.



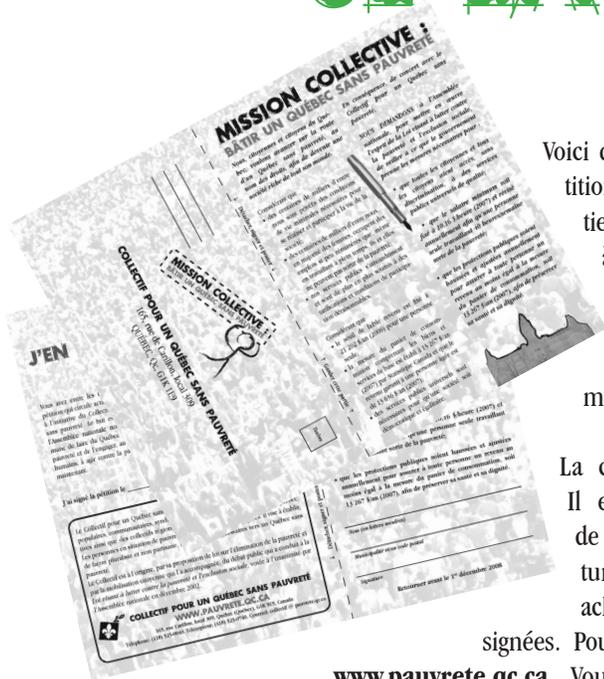
(Suite à la page 2)



# CETTE PÉTITION,

# J'EN PARLE,

# JE LA FAIS SIGNER !



Voici quelques indications pour relayer la campagne de signatures. La pétition se présente sur un carton en deux parties détachables. Une partie « carte postale » reproduit le texte de la pétition : chaque carte est à signer par une seule personne, qui l'achemine soit directement au Collectif dont l'adresse apparaît au verso, soit à l'organisation par qui elle l'a eue. L'autre partie est à garder en aide-mémoire ou comme outil de sensibilisation : des raisons de signer et des informations sur le Collectif s'ajoutent au texte de la pétition.

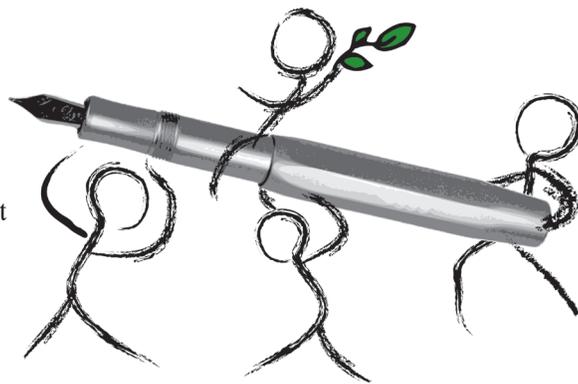
La campagne a été lancée le 28 novembre 2007 et durera un an. Il est préférable de retourner les cartes au Collectif tout au long de la campagne afin qu'il puisse suivre la progression des signatures. **La date limite est le 30 novembre 2008.** Le Collectif acheminera ensuite à l'Assemblée nationale l'ensemble des cartes signées. Pour suivre l'évolution de la campagne, visitez notre site Internet au [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca). Vous trouverez également des nouvelles dans la *Soupe au caillou*.

Tout le monde au Québec peut signer la pétition. Chaque personne peut aussi la diffuser auprès de son groupe, de sa famille, de ses collègues de travail. Les groupes pourront organiser des séances de signature dans des endroits publics ou animer des rencontres de sensibilisation. Les groupes qui veulent appuyer formellement cette campagne peuvent le faire par une lettre d'appui adressée au Collectif.

Afin de faciliter le relais et l'animation de la campagne, il existe une trousse. Elle contient :

- Un carton de la **pétition**;
- **La campagne en bref**, un document de 4 pages;
- Un **Cahier d'accompagnement** qui explique la pétition, donne des idées d'animation et fournit des arguments pour convaincre;
- Une **affiche** qui fait la promotion de la campagne de signatures.

Tous ces documents peuvent être commandés gratuitement. Il est également possible de les imprimer à partir du site du Collectif



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: [collectif@pauvrete.qc.ca](mailto:collectif@pauvrete.qc.ca)

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)